

# Déchets verts : la broyeuse communale au service de la population

Dans le quartier du chemin des vignes à Afa, une broyeuse tourne à plein régime. Elle transforme des branches fraîchement coupées en copeaux. "C'est la première journée de test et nous sommes déjà dépassés par l'apport de branchages", explique Christine Natali, directrice du centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) d'Ajaccio. Ce test "stop au brûlage des déchets verts", mené conjointement par le CPIE d'Ajaccio et la commune d'Afa, a pour but de limiter au maximum l'incinération des "ordures" de jardin.

"C'est une pratique qui est très polluante et toxique", précise Christine Natali. Le test n'est pour le moment qu'en phase d'expérimentation et ne s'adresse qu'aux particuliers.

Ainsi, du 6 mars au 18 avril, la broyeuse communale sillonnera les différents quartiers du village à la recherche de nouveaux débris végétaux à déchiqueter. Écologique, le projet permet aux usagers de récupérer leurs copeaux organiques, afin de les utiliser pour le paillage ou le compostage.

Pour y participer, il suffit de remplir un questionnaire



Depuis hier, les habitants d'Afa peuvent amener leurs déchets organiques à la broyeuse communale. / DOCUMENT CORSE-MATIN

précisant le type de végétaux présents dans le jardin des intéressés ; puis, la veille du passage de la machine, déposer les sacs de déchets verts de manière accessible à l'entrée des propriétés.

## Nouveau service à la population

Avant de lancer cette initiative, le CPIE a établi une liste de constats : une réglementation confuse autour du brûlage des déchets, une carence des services publics et

de l'implication citoyenne en matière de tri et de réduction des déchets organiques à la source. C'est après trois ans de réflexion que la structure ajaccienne lance son opération qui devrait durer entre 12 et 18 mois et se fractionne en trois étapes.

La première, lancée hier, consiste à récolter les déchets au porte à porte. La seconde, qui sera lancée courant avril, proposera un nouveau service aux usagers : celui d'amener leurs détritiques de jardin sur le site du stade

communal.

En parallèle, une campagne de mesures de particules fines sera effectuée par la société Qualitair-Corse, afin de connaître l'impact environnemental de l'opération.

La dernière, d'août à décembre, aura pour but de suivre le comportement des bénéficiaires et l'adhésion de la population au projet.

"Nous voulons créer un nouveau service à la population. Parfois, il est compliqué pour les particuliers de se rendre dans les déchetteries, de louer un broyeur ou de faire appel à un professionnel", raconte Christine Natali. Si l'expérience fonctionne dans la commune pilote d'Afa, le CPIE d'Ajaccio prévoit déjà la rédaction d'un guide pour les autres communes de Corse.

A. A

LE CHIFFRE

800

C'est le nombre de foyers ayant accès au projet "stop au brûlage des déchets verts".